

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013





P. 5  
**PRÉAMBULE**

P. 7  
**I- PRÉSENTATION DE LA CCG**

<b>1. Missions</b>	<b>7</b>
<b>2. Plan de développement stratégique 2013-2016</b>	<b>8</b>
<b>3. Composition du Conseil d'Administration</b>	<b>10</b>
<b>4. Organigramme</b>	<b>11</b>
<b>5. Chiffres clés</b>	

P. 15  
**II- FAITS MARQUANTS**

P. 19  
**III - ACTIVITÉ 2013**

<b>1. Activité en faveur des entreprises</b>	<b>20</b>
A. Activité de garantie	21
B. Activité de cofinancement	22
C. Activité de financement du haut du bilan	23
<b>2. Activité en faveur des particuliers</b>	<b>24</b>
A. Garantie des « Prêts au logement »	24
B. Garantie des « Prêts aux étudiants »	28

P. 27  
**IV - ENGAGEMENTS ET RISQUES**

<b>1. Encours des engagements</b>	<b>28</b>
A. Activité « Entreprises »	28
B. Activité « Particuliers »	29
<b>2. Dispositif de la gestion des risques</b>	<b>30</b>
<b>3. Organisation et fonctionnement du contrôle interne</b>	<b>32</b>

**P. 35**      **IV - ACTIONS  
D'ACCOMPAGNEMENT**

<b>1. Communication</b>	<b>36</b>
<b>2. Politique de gestion des ressources humaines</b>	<b>39</b>
<b>3. Système d'information</b>	<b>41</b>

**P. 45**  
**V - INFORMATIONS  
FINANCIÈRES**

<b>1. Comptes de la CCG</b>	<b>46</b>
<b>2. Comptes des Fonds gérés</b>	<b>47</b>
<b>3. Comptes agrégés</b>	<b>52</b>

**P. 53**  
**VI - ANNEXES**

**P. 62**  
**RAPPORT DU  
COMMISSAIRE AUX  
COMPTES**

# PRÉAMBULE

**A**près avoir achevé avec succès la refonte du système national de garantie amorcée en 2009, la Caisse Centrale de Garantie s'est dotée d'un nouveau plan de développement stratégique pour la période 2013-2016. Cette nouvelle feuille de route, sans rompre avec les importants acquis réalisés ces dernières années, pose les jalons d'une stratégie ambitieuse et volontariste devant permettre de faciliter davantage l'accès au financement des PME et d'améliorer l'inclusion financière des TPE et des particuliers.

Le bilan de la première année de mise en œuvre de cette nouvelle stratégie a été positif avec un niveau d'activité record qui a totalisé 6,8 Milliards de DH d'engagements, soit 100% des objectifs fixés.

En effet, l'activité de garantie en faveur des entreprises a fortement progressé en 2013, enregistrant une hausse annuelle de 30 % en volume et de 60 % en nombre de projets garantis, marquant une inflexion dans le financement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) via la garantie institutionnelle.

L'activité dédiée aux particuliers a, pour sa part, été portée par les performances du fonds Damane Assakane destiné à la garantie des prêts au logement en faveur des populations à revenu modeste ou non régulier et à la classe moyenne qui a enregistré une progression annuelle de 8% aussi bien en volume qu'en nombre de bénéficiaires.

La CCG a, par ailleurs, poursuivi la modernisation de sa gestion par la mise en œuvre des projets structurants menés dans le cadre de la refonte de son système d'information et du renforcement du dispositif global des risques.

Ces réalisations qui s'inscrivent dans la droite ligne des politiques visant le développement économique et social du pays n'auraient pu être concrétisées sans le soutien des pouvoirs publics et la confiance des partenaires dans le système de garantie qui a démontré sa capacité indéniable à créer de l'additionnalité impactant positivement les différents agents économiques que sont l'Etat, l'entreprise et le secteur bancaire.

La force de l'effet de levier de la garantie institutionnelle offre à ce titre d'innombrables possibilités qui ne demandent qu'à être explorées pour permettre davantage d'inclusion financière, économique et sociale.





# PRESENTATION





# PRÉSENTATION DE LA CCG

## 1. Missions

### **Une institution moderne au service du développement**

Créée en 1949, la Caisse Centrale de Garantie (CCG) est une institution publique à caractère financier, assimilée à un établissement de crédit.

La CCG contribue à donner une impulsion à l'initiative privée en encourageant la création, le développement et la modernisation des entreprises. La CCG appuie également le développement social à travers notamment la garantie des prêts à l'habitat.

Les domaines d'activité stratégiques de la CCG couvrent :

- La garantie des crédits d'investissement, d'exploitation et de restructuration financière ;
- Le cofinancement avec les banques des projets d'investissement dans le cadre des stratégies sectorielles (industrie, enseignement privé, tourisme...);
- Le financement du haut du bilan à travers les Fonds d'investissement et la garantie du capital risque ;
- La garantie des prêts à l'habitat et des prêts aux étudiants.

### **Une signature sûre pour les bénéficiaires de la garantie**

Les garanties accordées par la CCG bénéficient de la garantie inconditionnelle et illimitée de l'Etat.

### **Un partenaire naturel des banques**

La CCG a établi avec les banques des relations de partenariat permettant de créer une synergie entre ses mécanismes d'intervention et les concours bancaires.

La CCG a également développé un large réseau de partenariat par la conclusion de contrats et de conventions avec les promoteurs de fonds (Etat, Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education – Formation, AIF, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement).

### **Une institution ouverte au secteur privé**

La CCG est administrée par un Conseil d'Administration au sein duquel le secteur privé est représenté par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc « GPBM », les fédérations des chambres professionnelles (Commerce, Industrie et Services, Agriculture, Pêche et Artisanat) et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc « CGEM ».



## 2. Plan de développement stratégique 2013-2016

### Une stratégie ambitieuse en faveur du financement des TPME.

Dans l'objectif de dynamiser davantage l'appui aux Très petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) en matière d'accès au financement, la Caisse Centrale de Garantie s'est dotée d'un nouveau plan de développement stratégique pour la période 2013-2016. Ce plan de développement s'inscrit dans la continuité de la trajectoire de la stratégie amorcée par la CCG à partir de 2009 qui a permis de mettre en place un nouveau modèle pour le système national de garantie basé sur une révision profonde de l'intégralité de la chaîne de valeur dans une approche d'écoute clients.

La nouvelle feuille de route de la CCG, tout en misant sur la consolidation des acquis, apporte des innovations importantes à travers trois axes stratégiques majeurs qui sont le développement de l'offre produits, le déploiement régional et la modernisation de l'Etablissement.

La CCG a ainsi veillé à renforcer son intervention en complétant son offre générique par la prise en charge de nouveaux besoins de financement couvrant ainsi la totalité du cycle de vie des TPME.

En effet, consciente de l'importance de la promotion de l'entrepreneuriat pour la création de l'emploi et de la croissance, la CCG a lancé le produit « Ilayki » qui est une garantie préférentielle dédiée à la création d'entreprises par les femmes et s'est engagée à soutenir et renforcer le rôle du secteur associatif dans la promotion de l'initiative privée à travers l'octroi de la garantie des « Prêts d'honneurs » accordés aux porteurs de projets.

Il est également prévu de créer un Fonds de fonds de Capital Risque destiné à la création-amorçage des startups innovantes.

Avec cette nouvelle gamme de produits, la CCG intervient désormais à travers trois véhicules de financement qui sont : le crédit bancaire ; le leasing et le financement du haut du bilan, apportant ainsi des réponses adaptées aux différents besoins des entreprises.

En vue de renforcer sa proximité avec le tissu entrepreneurial et le réseau bancaire, la CCG s'est engagée à poursuivre sa politique d'implantation régionale. Huit Centres d'Affaires seront opérationnels à l'horizon 2014.

Concernant le volet de la modernisation de l'institution, la Caisse poursuit la consolidation et la modernisation de ses activités support en renforçant la sécurité et la solidité de ses systèmes d'information et de gestion des risques.

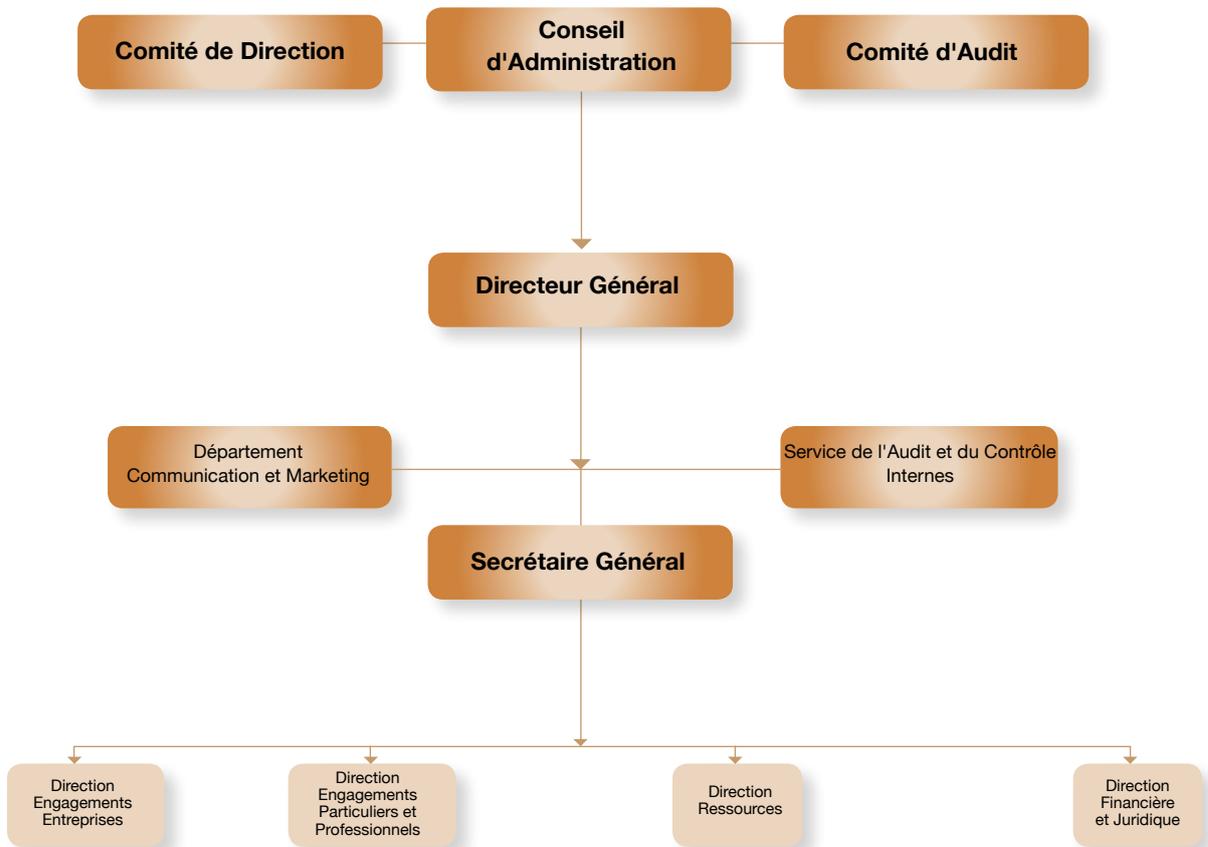


### 3. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration de la CCG est présidé par le Chef du Gouvernement ou par l'autorité gouvernementale déléguée par lui à cet effet. Il est composé des acteurs suivants ou de leurs représentants :

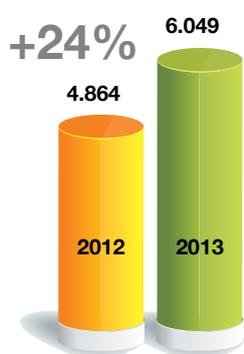
- Le Ministre chargé des Finances ;
- Le Ministre chargé de l'Agriculture et de la Pêche Maritime ;
- Le Ministre chargé du Transport ;
- Le Ministre chargé de l'Industrie ;
- Le Ministre chargé du Tourisme et de l'Artisanat ;
- Le Ministre chargé des Affaires Economiques ;
- Le Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc ;
- Le Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc ;
- Le Président de la Fédération des Chambres d'Agriculture ;
- Le Président de la Fédération des Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services ;
- Le Président de la Fédération des Chambres d'Artisanat ;
- Le Président de la Fédération des Chambres des Pêches Maritimes.

## 4. Organigramme

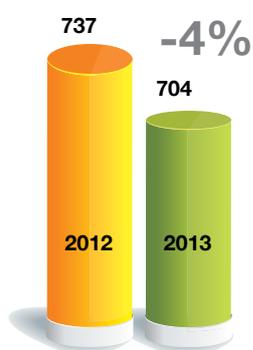


## 5. Chiffres clés

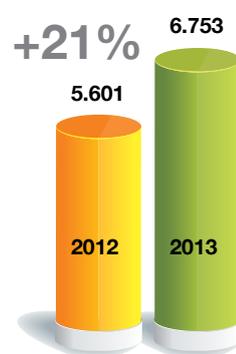
Forte progression de l'encours des engagements en faveur des entreprises



Garantie (MDH)

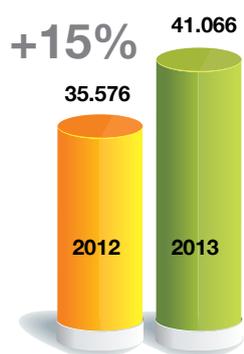


Cofinancement (MDH)

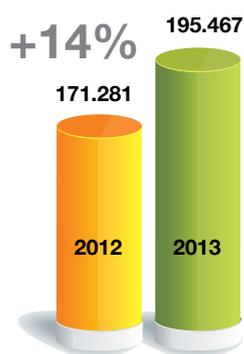


Engagements entreprises (MDH)

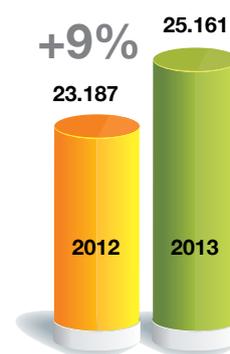
Développement soutenu de l'activité en faveur des particuliers



Crédits mobilisés (MDH)

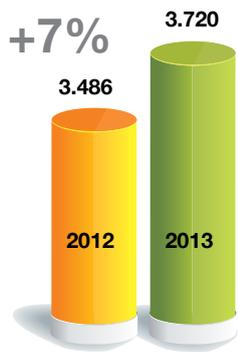


Bénéficiaires

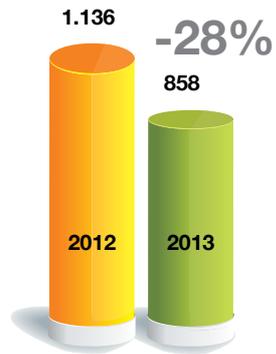


Encours des engagements (MDH)

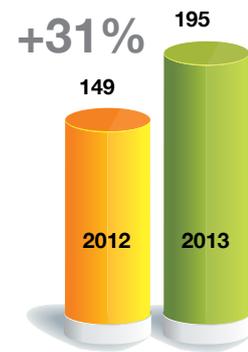
## Gestion maîtrisée des activités



Fonds propres



Provisions pour risques  
et charges



Produit Net Bancaire



# FAITS MARQUANTS



# FAITS MARQUANTS

## **Approbation du plan de développement 2013-2016**

Le Conseil d'administration a approuvé le plan de développement de la CCG pour la période 2013-2016. Cette nouvelle feuille de route élaborée en concertation avec les partenaires, ambitionne de mobiliser un volume de crédits de 18 Milliards de DH en faveur de 8.600 TPME et de permettre à 80.000 ménages d'accéder au logement.

Le nouveau plan de développement s'articule autour de deux axes stratégiques majeurs qui sont le développement de l'offre-produits et la poursuite de la modernisation de l'Etablissement notamment son déploiement régional et la consolidation du partenariat avec les prescripteurs de ses produits.

## **Coopération renforcée entre la CCG, BPI FRANCE et l'AFD en faveur des PME**

Signature le 31 octobre 2013 d'un protocole d'accord entre la Caisse Centrale de Garantie, BPI France et l'Agence Française de Développement aux fins de doter les trois institutions d'un cadre approprié pour leur coopération future.

Considérant l'importance des garanties dans l'accès au financement, la CCG, BPI France et l'AFD prévoient de renforcer leur coopération en faveur du financement des PME marocaines et françaises

installées au Maroc ou désireuses d'y investir. Les trois institutions souhaitent également établir une coopération visant à faciliter le développement international des entreprises de leurs pays respectifs.



## **Première étude d'impact du système marocain de garantie**

L'étude d'impact de la garantie institutionnelle en faveur des TPME, commanditée par la Caisse Centrale de Garantie à un cabinet international indépendant, constitue la première du genre au Maroc et dans la région MENA. Cette étude s'est penchée sur les effets d'additionnalité économique et financière et sur l'efficacité micro et macro-économique de la garantie des crédits en faveur des TPME.

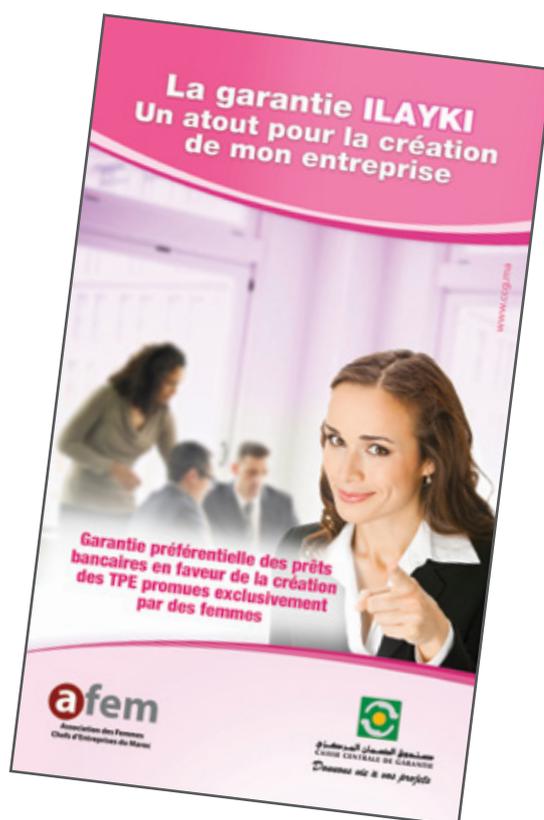
Cette étude d'impact a adopté une approche innovante dans l'évaluation de l'additionalité en se basant sur une revue fine des dossiers de garantie pour en évaluer la viabilité et les sûretés ainsi que sur la méthode coûts/bénéfices pour apprécier les retombées du système de garantie.

Les résultats de l'étude d'impact démontrent clairement l'efficacité et l'efficience de la garantie institutionnelle qui a eu des retombées positives sur les différents agents économiques : l'entreprise, la banque et l'Etat.

### **Lancement du produit de garantie «Ilayki» pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin**

Le Ministère de l'Economie et des Finances a annoncé, vendredi 8 mars 2013 à Rabat, le lancement du produit de garantie «Ilayki», qui vise à encourager la création de l'entreprise privée féminine à travers la facilitation de l'accès au crédit.

A cet effet, un protocole d'accord a été signé entre la Caisse Centrale de Garantie et l'Association des Femmes Chefs d'Entreprise du Maroc (AFEM), ayant principalement pour objectif de renforcer l'information et la sensibilisation des porteuses de projets et des femmes chefs d'entreprises.



### **Lancement du Pack Export pour soutenir le développement des entreprises exportatrices**

Signature le 03 juillet 2013 d'un protocole d'entente entre l'Etat, le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) et la Caisse Centrale de Garantie pour le lancement d'une offre - produits en faveur des entreprises exportatrices.



## Amélioration des conditions d'intervention du produit « Enseignement Plus »

En vue d'élargir le champ d'utilisation du produit « Enseignement plus » dédié à la garantie des prêts bancaires en faveur des étudiants, il a été procédé au relèvement du plafond du crédit de 100.000 DH à 250.000 DH et l'extension de la période maximale de différé de remboursement qui est passée à 6 ans au lieu de 5 ans auparavant. Les filières bénéficiaires ont également été élargies.

Cette offre sous forme de triptyque englobe :

- Une ligne de cofinancement entre les banques et la Caisse Centrale de Garantie qui intervient via un prêt participatif à taux préférentiel dédié à l'appui au financement des investissements réalisés par les entreprises exportatrices ;
- Un produit de garantie des crédits de fonctionnement permettant la réduction de 70% du risque pris par les banques au titre des crédits d'exploitation accordés à cette catégorie d'entreprises ;
- Un produit de cautionnement des marchés à l'export visant la garantie des financements bancaires accordés au titre des cautionnements exigés des entreprises marocaines soumissionnaires ou titulaires de marchés de travaux, de fournitures ou de services à l'étranger.



# ACTIVITY CARDS





## ACTIVITE 2013

L'activité de l'exercice 2013 a totalisé 6,8 Milliards de DH d'engagements, soit 100% des objectifs fixés. Cette progression est due à l'accroissement de l'activité en faveur aussi bien des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) que des particuliers.

### 1. Activité en faveur des entreprises :

Dans une conjoncture pourtant difficile, l'année 2013 a été marquée par un nouveau record du niveau des activités en faveur des entreprises.

Les engagements consentis en 2013 par la CCG en faveur des Très petites entreprises (TPE) et des Petites et moyennes entreprises (PME), ont atteint près de 2,7 Milliards de DH contre 2,1 Milliards de DH en 2012, soit une augmentation de près de 29%.

Comparé aux objectifs prévus dans le nouveau Plan de développement, le taux de réalisation ressort à plus de 117%.

#### A. Activité de garantie

Le volume des garanties accordées en faveur des entreprises a franchi pour la première fois le seuil de 2 Milliards de DH et s'élève à 2,5 Milliards de DH soit une augmentation de plus de 30% par rapport à 2012.

Cette performance est due principalement à la forte croissance de l'activité des mécanismes «Damane exploitation» et «Damane express» confortant ainsi, la pertinence des orientations stratégiques de la Caisse.

L'intervention de la CCG en 2013 a ainsi permis à 2.050 entreprises d'accéder à près de 4,7 Milliards de DH de crédits dont 3,2 Milliards de DH pour le financement court terme, soit le double du niveau atteint en 2012.

Les TPE qui représentent presque les 2/3 de ces entreprises, soit 1.347, ont bénéficié d'environ 446 MDH de prêts bancaires.

Les crédits d'investissement garantis, ont atteint 1,4 Milliard de DH contre 1,8 Milliard de DH en 2012. Cette baisse s'explique principalement par l'impact de la conjoncture économique sur la distribution par le secteur bancaire des crédits à l'équipement.

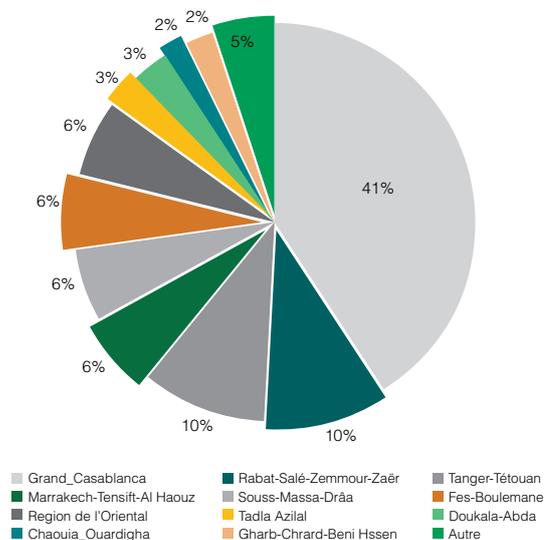
Les financements engagés ont permis de générer des investissements d'une enveloppe globale de 2,6 Milliards de DH et de contribuer, ainsi, à la création de près de 6.300 emplois directs.

Par rapport aux objectifs de garantie fixés au titre de l'exercice, le taux de réalisation global s'avère très satisfaisant et se situe à 120%.



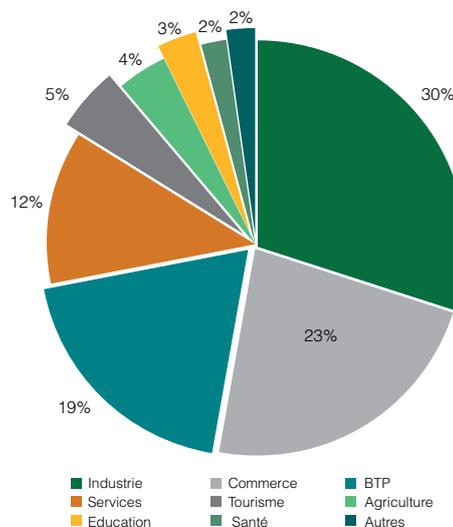
## A.1 - Répartition par région

Les interventions de la Caisse ont couvert toutes les régions du Royaume. Le Grand Casablanca s'accapare près de 41% des engagements suivi des régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et de Tanger-Tétouan avec 10% chacune.



## A.2 - Répartition par secteur d'activité

Les garanties agréées ont profité à la plupart des secteurs économiques. Les industries manufacturières viennent en tête avec un engagement de 758 MDH, soit 30% des engagements de garantie. La part de chaque secteur d'activité est détaillée dans le graphique suivant :



## B. Activité de cofinancement

S'agissant d'une activité limitée à certains secteurs, les engagements de la CCG en matière de cofinancement en faveur des entreprises ont atteint 135 MDH en 2013 contre 163 MDH en 2012, soit un léger retrait de 17% qui s'explique principalement par la sous-utilisation du produit RENOVOTEL.

Les ¾ des cofinancements agréés en 2013 ont porté sur des projets de création d'entreprises.

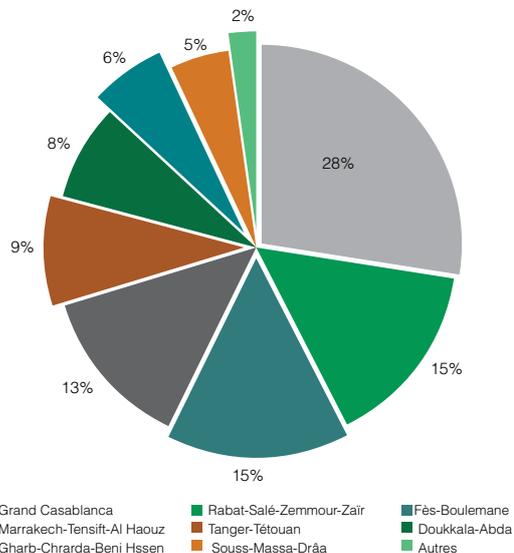
### B.1 - Taux de réalisation des objectifs

Grâce à l'intervention de la CCG, les crédits bancaires mobilisés dans le cadre du cofinancement s'élèvent en 2013 à 206 MDH (part banques) pour cofinancer des projets d'investissements cumulant une enveloppe de 505 MDH. Le taux global de réalisation des objectifs ressort à 63% en 2013.

A ce niveau, il y a lieu de noter la poursuite de la dynamique enregistrée au niveau du produit FOPEP dont le taux de réalisation est de 122%.

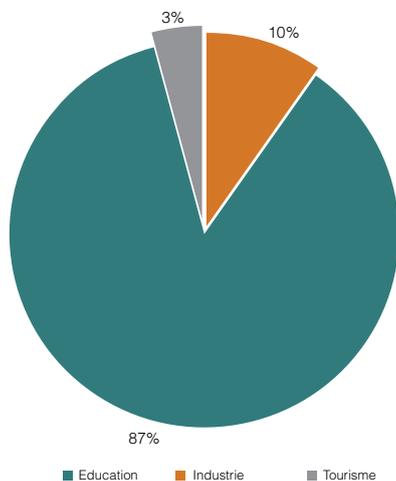
### B.2 - Répartition par région

Les projets cofinancés avec les banques ont concerné presque la totalité des régions du Royaume. La Région du Grand Casablanca vient en tête avec près de 28% des engagements suivi des régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaier et de Fes-Boulemane (15%) puis de la région Marrakech-Tensift-Al Haouz (13%).



### B.3 - Répartition par secteur d'activité

Le secteur de l'enseignement privé constitue le principal bénéficiaire des mécanismes de cofinancement suivi de l'industrie et du tourisme.





### **C. Activité de financement du haut du bilan**

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prévues dans le Pacte National pour l'Emergence Industrielle relatives à la mise en place de Fonds de capital investissement avec des opérateurs privés, deux fonds d'investissement Public-Privé ont été structurés pour une taille globale de 835 MDH.

La CCG est investisseur dans ces deux véhicules d'investissement à travers le Fonds de Fonds « Emergence Invest » doté de 350 MDH. Ces deux Fonds sont actuellement dans la phase d'investissement.



## 2. Activité en faveur des particuliers

En 2013, le montant des engagements au titre de l'activité dédiée aux «Particuliers» a atteint 4,17 Milliards de DH pour une enveloppe de crédits mobilisés de 5,5 Milliards de DH, et ce en faveur de 24.185 bénéficiaires.

### A. Garantie des prêts au logement

Le nombre de bénéficiaires de l'activité de garantie dédiée aux prêts au logement a enregistré une légère hausse de près de 2% passant de 23.699 en 2012 à 24.047 en 2013, due essentiellement à la dynamique enregistrée par le Fonds Damane Assakane. Les montants de crédit et de l'engagement ont accusé une légère baisse en 2013, pour se situer respectivement à 5,48 Milliards de DH et 4,14 Milliards de DH.

Au terme de l'exercice 2013, le nombre total des ménages ayant bénéficié de l'intervention de la CCG pour accéder à la propriété s'est établi à 194.784 pour un montant de crédits mobilisés qui s'élève à 41 Milliards de DH et un engagement de 34 Milliards de DH.

#### • Damane Assakane

Les engagements de garantie au titre de « Damane Assakane » regroupant FOGARIM (garantie des crédits au logement en faveur des populations à

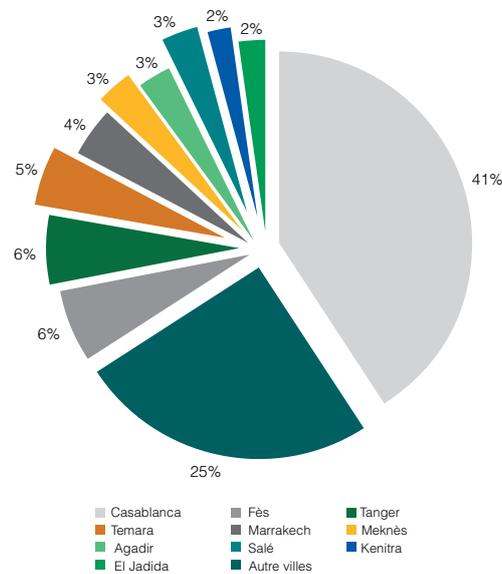
revenu modeste ou non régulier) et FOGALOGÉ (destiné à la classe moyenne) se sont élevés à 2,2 Milliards de DH enregistrant une progression annuelle de 8% en volume et en nombre de bénéficiaires qui s'est établi à 17.872 ménages.

Le produit FOGARIM a couvert de sa garantie 13.378 crédits en 2013 pour un engagement de 1,57 Milliard de DH, soit une progression, par rapport à l'exercice 2012, de près de 8% en nombre de bénéficiaires et de 13% en volume d'engagement. Le produit FOGALOGÉ a, quant à lui, couvert de sa garantie 4.449 crédits pour un engagement de 631 MDH, soit une progression, de 9% en nombre de bénéficiaires, contre une baisse de 2% en volume d'engagement.

A fin 2013, le nombre cumulé des bénéficiaires du Fonds Damane Assakane s'élève à 115.469 ménages, dont 100.175 au titre de la garantie FOGARIM (87%).

### Répartition régionale

Les produits du Fonds Damane Assakane ont permis aux ménages d'accéder à la propriété dans plus de 150 villes et localités du Royaume. Ainsi, 58% des crédits distribués en 2013 ont été contractés pour accéder à la propriété dans les villes de Casablanca (41%), Fès et Tanger (6% chacune) ainsi qu'à Témara (5%).

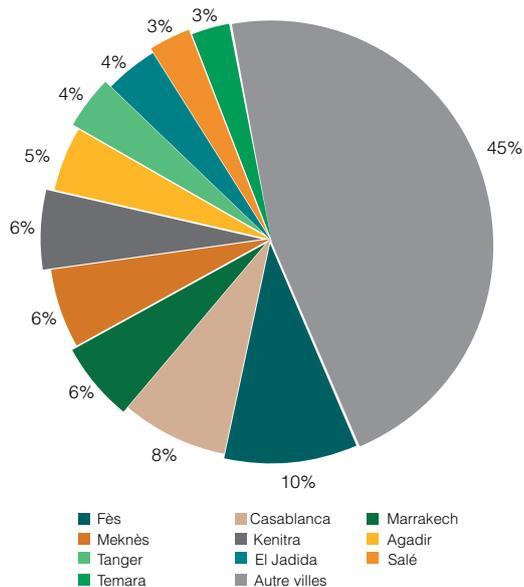


## • FOGALEF

A fin 2013, le nombre cumulé des bénéficiaires du Fonds FOGALEF s'élève à plus de 79.315 adhérents de la Fondation Mohammed VI ayant contracté près de 124.400 crédits.

L'année 2013 a été marquée par une baisse du volume d'engagement du Fonds de 14% en se situant à 1,94 Milliard de DH contre 2,26 Milliards de DH en 2012.

### Répartition par région



L'intervention du Fonds FOGALEF a permis aux ménages d'accéder à la propriété dans diverses villes et localités du Royaume. Ainsi, 36% des crédits distribués en 2013 ont concerné les villes de Fès (10%), Casablanca (8%), Marrakech, Meknès et Kénitra (6% chacune).

## B. Activité « Prêts Etudiants »

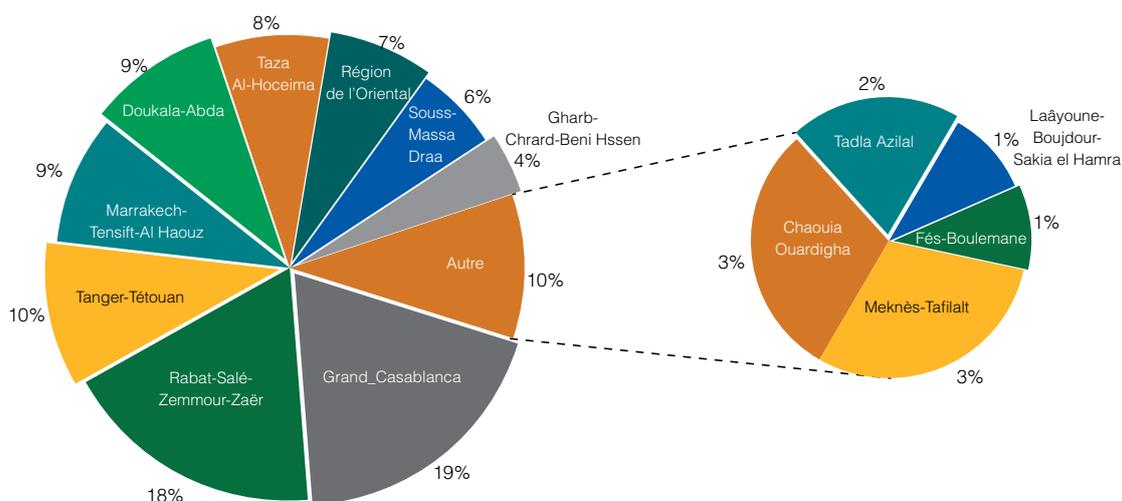
Durant l'exercice 2013, le Fonds «Enseignement Plus» a couvert de sa garantie 138 crédits pour un montant global d'environ 18 MDH (11 MDH d'engagement), soit une progression, par rapport à l'exercice 2012, de 90% en nombre de bénéficiaires et de plus de 250% en volume d'engagement.

Cette importante dynamique a été réalisée essentiellement grâce à la refonte et l'amélioration des conditions d'intervention de ce produit, intervenues durant le mois de juillet 2013.

Au terme de l'année 2013, le nombre cumulé des bénéficiaires de l'intervention du Fonds «Enseignement Plus» s'élève à 683 étudiants pour un engagement de près de 37 MDH et des crédits mobilisés d'environ 62 MDH.

### Répartition par région

La région du Grand Casablanca vient en tête avec 19% du nombre total des dossiers agréés suivie de la région de Rabat- Salé-Zemmour-Zaër (18%) et celle de Tanger-Tétouan (10%).



# ENGAGEMENTS ET RESSOURCES





# ENGAGEMENTS ET RISQUES

## 1. Encours des engagements

L'encours global des engagements gérés par la CCG s'élève au terme de l'exercice 2013 à 31.914 MDH. Cet encours qui a connu une progression de 11% par rapport à 2012 est ventilé par activité comme suit:

### Activité en faveur de l'entreprise:

- Fonds de garantie : **6.049 MDH**
- Fonds de cofinancement : **704 MDH**

### Activité en faveur des particuliers :

- Fonds dédiés aux particuliers : **25.161 MDH**

### A. Activité « Entreprises »

#### A.1- Encours des garanties

##### • Structure et évolution

L'encours des garanties est passé de 4.864 MDH au 31.12.2012 à 6.049\* MDH au 31.12.2013, soit une augmentation de 24%.

Le Fonds de garantie PME, réceptacle quasi-unique de l'activité de garantie en faveur de l'entreprise, concentre l'essentiel des engagements, soit 92%, qui ont évolué par rapport à 2012 de 28%. Les engagements des autres Fonds sont en baisse du fait de l'amortissement des crédits et du faible niveau de progression des nouveaux engagements (FGPCJE) ou de l'arrêt même de leur activité (FOGAM, FGFRF).

L'accroissement des engagements du Fonds de garantie PME est induit essentiellement par la montée en puissance de l'activité de garantie notamment de «Damane Exploitation» désormais ouvert à tous les secteurs qui enregistre un encours d'engagements de 1.679 MDH soit près de deux (2) fois celui de l'exercice précédent et représente 30% de l'encours total.

Le produit «Damane Express» destiné à la TPE, mis en place en juin 2012, enregistre quant à lui une progression importante passant de 136 MDH en 2012 à 435 MDH en 2013 pour 1.764 dossiers.

\* Hormis contre garantie du FGIC pour 23 MDH

## • Répartition par secteur d'activité

La ventilation des engagements hors bilan par secteur d'activité au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

En MDH		
Secteur d'activité	Montants	Part sectorielle
<b>Industries manufacturières</b>	2.002	34%
<b>Hôtels et restauration</b>	504	8%
<b>Transports et communication</b>	281	5%
<b>Education</b>	374	6%
<b>Santé et action sociale</b>	255	4%
<b>Commerce, réparation auto</b>	986	16%
<b>Agriculture</b>	286	5%
<b>Sces collectifs soc.et personnels</b>	133	2%
<b>Immobiliers, loc. et Sces E/ses</b>	306	5%
<b>Bâtiments et travaux publics</b>	644	11%
<b>Autres secteurs</b>	220	4%
<b>TOTAL</b>	<b>5.991</b>	<b>100%</b>

## A.2- Cofinancement

L'encours des crédits octroyés<sup>1</sup> est passé de 737 MDH au 31.12.2012 à 704 MDH au 31.12.2013. Cet encours qui concerne 1.936 dossiers enregistre un montant de 418 MDH déjà débloqué.

Le secteur de l'enseignement privé représente 61% des engagements en volume et 8% en nombre contre respectivement 20% et 4% pour le secteur des industries manufacturières et des services.

## B. Activité «Particuliers»

L'encours des garanties octroyées au titre des Fonds en faveur des particuliers est passé de 23.187 MDH au 31.12.2012 à 25.161 MDH au 31.12.2013. Cet encours correspond à un portefeuille de 176.769 bénéficiaires.

1. Ces engagements ne tiennent pas compte des dons du FODEP pour un montant de 1 MDH octroyé en 2013 et prennent en considération les subventions de 4 MDH au titre de MDM Invest .



## 2- Dispositif de gestion des risques

Afin de maîtriser les risques financiers inhérents à ses activités, tout en veillant au respect de la réglementation en vigueur, la CCG surveille continuellement les risques auxquels elle s'expose. Cette surveillance s'effectue notamment au moyen d'outils et méthodes conçus pour cette fin ainsi que des revues et analyses des engagements suivant différents axes.

### A. Risque de crédit

#### A.1- Engagement financier et suivi des opérations

Le processus d'engagement de la CCG varie selon le type de bénéficiaires (personne morale ou physique), le montant de l'engagement et le type d'intervention (cofinancement ou garantie). Le dispositif de surveillance du risque de crédit, actuellement en vigueur, couvre l'ensemble des étapes de l'exposition au risque. Il s'étend de la date de l'établissement de la relation jusqu'à l'indemnisation de la banque suite à la mise en jeu éventuelle de la garantie, sans oublier la phase de la réalisation des sûretés et du recouvrement.

#### A.2- Gestion du risque de crédit

##### Organisation de la surveillance du risque de crédit

###### • Le suivi permanent

La gestion et le suivi du risque de crédit sont assurés par différentes entités :

- Les structures d'octroi veillent à la vérification des conditions d'éligibilité et à l'examen de la viabilité économique et financière des projets ;

- Les entités de suivi des engagements assurent le rôle de la collecte, l'analyse et la fiabilisation des informations transmises par les banques, ainsi que le suivi du risque de crédit sur une base individuelle ;
- L'entité de la gestion et pilotage des risques exerce en toute indépendance le contrôle permanent de second niveau (postérieur à l'octroi) des risques de crédit. Il lui échoit également de mettre à la disposition des structures chargées des engagements, les outils appropriés à l'appréciation du risque de contrepartie, de mener des études rétrospectives et prospectives de la sinistralité et de veiller à l'équilibre des Fonds ;
- Le Contrôleur Interne vérifie le respect des procédures et instructions régissant le cycle de vie des engagements.

##### Les comités de surveillance et de pilotage des risques de crédit

Sont impliqués également dans la maîtrise du risque de crédit les organes ci-après :

- Comités de garantie (décision d'octroi) ;
- Comité d'évaluation des provisions ;
- Comité de surveillance des risques ;
- Comité de Direction Générale ;
- Comité d'audit ;
- Conseil d'Administration.

## Système de gestion du risque de crédit

### • **Système de cotation**

Le système de cotation mis en place permet d'évaluer la qualité du portefeuille en termes de risque de contreparties dans ses différentes composantes et de minimiser la perte potentielle dans le but de soutenir la stabilité des Fonds. Le processus de cotation se base essentiellement sur l'analyse de la documentation financière, de la qualité des composantes et du profil du porteur du projet.

### • **Système d'adéquation des Fonds de garantie**

Ce système actuariel permet de déterminer le plafond optimal des engagements à agréer par Fonds, au regard de la dotation perçue et sans s'exposer au risque d'insolvabilité et d'illiquidité.

## **B. Risque de concentration**

La gestion du risque de concentration de crédit au sein de la CCG est matérialisée par l'examen de toute demande de garantie ou de cofinancement pour s'assurer du respect du plafond d'engagement, par opération et par contrepartie, préétabli dans le cadre des conventions conclues avec les banques et les bailleurs de Fonds ainsi que par la conformité à la réglementation en vigueur notamment le respect du coefficient de division de risques.

## **C. Risque de liquidité**

Le risque de liquidité résulte de la possibilité d'une indisponibilité d'actif liquide ou d'un accès insuffisant ou difficile au refinancement. La surveillance dudit risque au sein de la Caisse se fait par le biais du suivi de la trésorerie, l'estimation des besoins

de financement concordant avec les prévisions budgétaires (production, ressources, recettes...) et la détermination des besoins en dotations permettant de faire face aux pertes attendues durant l'exercice.

## **D. Risques Opérationnels**

Les risques opérationnels se définissent comme étant les risques de pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputables aux procédures, aux personnels, aux systèmes internes et à des événements extérieurs.

La CCG a constitué sa propre cartographie des risques opérationnels basée sur l'approche processus afin de restituer et de détailler les risques auxquels la Caisse s'expose et proposer ainsi des plans d'action pour renforcer le niveau de maîtrise des risques.

Pour accompagner le développement de ses métiers et la montée en puissance des engagements, la CCG est en phase de réaliser un important projet portant sur l'extension et l'amélioration de son système de gestion globale des risques incluant le risque opérationnel.

## **E. Projet d'amélioration et d'extension du dispositif de la gestion des risques**

L'exercice 2013 est marqué par la poursuite de la réalisation du projet structurant, lancé en septembre 2012, devant permettre la modernisation et le renforcement des outils de management, notamment les systèmes d'information et de gestion des risques.

La composante « gestion et pilotage des risques » dudit projet vise à doter la CCG d'un système de risk management qui soit en mesure de permettre

l'évaluation, le pilotage et l'aide à la prise des décisions concernant l'ensemble des risques auxquels est confrontée l'Institution notamment les risques de crédit de marché et opérationnels.

La première phase de cette composante ayant pour objet l'analyse de besoins, le cadrage et la conception du système cible de gestion des risques est totalement achevée. Quant à la deuxième phase relative au développement des outils et des modèles économétriques d'évaluation des risques (crédit, marché et opérationnel), celle-ci est en cours de finalisation. La mise en œuvre informatique de l'ensemble de ces outils est prévue courant 2014.

### **3. Organisation et fonctionnement du contrôle interne**

Les activités de contrôle interne sont organisées à la fois par la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, la loi n° 34-03 régissant les établissements de crédit et la circulaire de Bank Al-Maghrib n° 40/G/2007 relative au contrôle interne des institutions de crédit.

#### **A. Organisation de la gouvernance au sein de la CCG**

##### **A-1. L'organe de gouvernance : Le Conseil d'Administration**

La Caisse Centrale de Garantie est administrée par un Conseil qui définit les orientations stratégiques, fixe les objectifs annuels, les priorités et les plafonds des engagements.

Il est investi de tous les pouvoirs et attributions nécessaires à l'administration de la Caisse et statue notamment sur :

- La politique générale d'intervention, les plans de développement et l'arrêté du budget annuel ;
- Les critères et les conditions générales d'attribution de la garantie et des financements ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice et des rapports sur l'activité.

##### **A-2. Les comités spécialisés de l'organe de gouvernance**

###### **1- Le Comité de Direction**

Institué par le Conseil d'administration qui fixe les modalités de son fonctionnement, le Comité de Direction traite certaines attributions de l'organe d'administration. A ce titre, il examine et arrête annuellement le budget avant son approbation par le Conseil d'administration.

###### **2- Le Comité d'Audit**

Relevant directement du Conseil d'Administration qui en détermine les modalités de fonctionnement et auquel il rend compte, le Comité d'Audit a pour rôle d'assister le Conseil d'Administration en lui apportant une assurance sur la qualité du système de contrôle interne et la fiabilité de l'information fournie aux administrateurs. Il prend également en charge les travaux relevant de son périmètre d'activité qui lui seraient confiés par le Conseil d'Administration.

### A-3. L'organe de direction

La Direction Générale exécute les décisions du Conseil d'Administration et du Comité de Direction. Elle est notamment chargée de :

- Gérer l'ensemble des services de la Caisse et coordonner leurs activités ;
- Représenter et agir au nom de l'Institution ;
- Engager les dépenses et faire tenir les comptabilités ;
- Recruter et nommer le personnel de la Caisse.

### B. Le dispositif de contrôle interne

Le dispositif du contrôle interne se décompose comme suit :

- Le contrôle permanent recouvrant les activités de contrôle et de vérification et la gestion des risques ;
- Le contrôle périodique qui vise à examiner et à évaluer l'adéquation et l'efficacité des systèmes et des mécanismes de contrôle.

L'organisation du contrôle interne s'appuie sur l'ensemble des acteurs de la CCG. Chaque acteur est un contributeur actif du contrôle interne. A ce titre, le dispositif de contrôle interne est composé de trois niveaux :

- Le contrôle de 1<sup>er</sup> niveau opéré par les collaborateurs opérationnels, l'encadrement des équipes effectué par les Chefs de Services et de Départements et l'encadrement supérieur des Directeurs ;
- Le contrôle de 2<sup>ème</sup> niveau opéré par la structure en charge de la gestion des risques et les missions de vérification ;

- Le contrôle de 3<sup>ème</sup> niveau est le contrôle périodique des missions d'audit interne, du Commissaire aux Comptes et des auditeurs externes.

### C. Les activités de supervision de l'audit interne

L'audit interne contribue à la réalisation des objectifs de l'institution par l'adoption d'une approche systématique pour évaluer et améliorer l'efficacité de la gestion des risques et du contrôle interne. Il assure un suivi régulier de la mise en œuvre des politiques et stratégies définies et prend les mesures correctives nécessaires ; il veille au respect de la réglementation en matière de contrôle interne, risques et conformité ;

Il fournit, à tous les niveaux de responsabilité, des analyses, des plans d'action, des recommandations et des conseils concernant les activités qu'il vérifie. Il exerce ses attributions en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

L'exercice 2013 a connu l'achèvement des travaux du plan stratégique d'audit interne 2012-2013 et la préparation et la mise en place du nouveau plan d'audit pour 2014-2015. Les travaux réalisés ont permis un diagnostic et une évaluation exhaustive de l'ensemble des processus et des activités, ainsi qu'une appréciation des risques inhérents aux différentes opérations.

En effet, les missions d'audit et les travaux de supervision internes ont permis une appréciation de la fiabilité du contrôle interne, ainsi que la réalisation d'un « risk mapping » des processus métiers et supports et ce, afin de prendre des mesures préventives pour accompagner la réalisation des objectifs.





# ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT





# ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

## 1. Communication

Pour accompagner et promouvoir le nouveau plan de développement stratégique 2013-2016, la CCG a dynamisé sa politique de communication. Cette stratégie, basée sur une approche multi-canal, vise principalement à faire connaître et à valoriser le rôle de la CCG en tant qu'acteur de référence dans le financement des TPME. Ainsi, de nombreuses actions de communication ont été réalisées durant l'année 2013 à destination aussi bien des banques que des entreprises.

### Principales actions réalisées

#### A. Organisation de séminaires de communication régionaux en faveur des banquiers

Consciente du rôle important de prescripteurs de la garantie que jouent les banques, la Caisse a organisé de nombreuses rencontres régionales de communication notamment à Fès, Oujda, Marrakech, Rabat et Casablanca. Ces rendez-vous d'information ont permis de toucher plus de 400 banquiers et ont été l'occasion de présenter les nouveautés de la CCG et d'évaluer la satisfaction des partenaires vis-à-vis de l'offre et de la qualité de service de la Caisse.

#### B. Organisation et animation de rencontres de sensibilisation en faveur des entreprises

La CCG a organisé et pris également part à plus d'une quarantaine d'évènements organisés par des partenaires en vue d'informer directement la clientèle-cible et d'être à son écoute, notamment :

- La caravane de communication organisée en partenariat avec l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc « AFEM » avec plusieurs escales régionales pour la promotion du produit « llayki » dédié à la garantie des prêts à la création d'entreprises promues exclusivement par les femmes ;
- Les jeudis de la PME organisés périodiquement par le Centre Régional d'Investissement de Casablanca en partenariat avec d'autres institutions ;
- Le Forum de la TPE sous le thème : « Les TPE, vecteurs de l'innovation et du développement économique et social » ;
- Le salon Moubadara avec 2 escales respectivement à Tanger et Laâyoune ;
- Le Forum du Jeune Entrepreneur organisé par la Fondation du Jeune Entrepreneur à Marrakech ;

- L'évènement Start-up Week-end destiné à encadrer des jeunes porteurs de projets de création d'entreprises innovantes ;
- Les journées globales de la performance de l'entreprise organisées par le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) ;
- Les Escales des managers organisées par la Fédération du Commerce et des Services relevant de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc ;
- Le Road Show RENOVOTEL organisé par le Ministère du Tourisme...

Ces rencontres qui ont touché plus de 2.000 chefs d'entreprises et porteurs de projets ont permis de vulgariser le rôle et les produits de garantie et de cofinancement de la CCG.

### C. Participation de la CCG à des manifestations internationales

- Participation aux assemblées annuelles de la BAD à Marrakech, ce qui a offert à la CCG une bonne visibilité auprès des partenaires économiques au niveau international ;
- Participation au Congrès mondial des femmes chefs d'entreprises sous le thème : « Femmes Entrepreneures, des valeurs sûres pour une performance durable ». Cet évènement a été l'occasion pour la CCG de présenter les dernières mesures d'appui à l'entrepreneuriat féminin, en l'occurrence le produit « Ilayki » qui constitue une initiative à l'actif du Maroc.



### D. Rediffusion de la campagne de communication institutionnelle

« Donnons vie à vos projets » visant à vulgariser le concept de la garantie et à valoriser le rôle de la CCG dans l'appui à la création d'entreprises. La campagne a été diffusée sur les médias de masse (TV et Radio) ainsi que sur le Web. Une opération d'E-mailing ciblée a également été intégrée au dispositif de communication afin d'en optimiser l'impact.



**E. Lancement de campagnes - presse** : Afin de promouvoir son image et ses produits, la CCG a lancé plusieurs campagnes thématiques au niveau de la presse quotidienne et périodique.



## 2. Politique de gestion des ressources humaines

Si les réalisations entrant dans le cadre du plan de développement 2009–2012 ont permis la modernisation de l'organisation, des procédures et de la gestion des ressources humaines de la Caisse Centrale de Garantie avec notamment l'adoption du management par objectifs, la feuille de route pour la période 2013-2016 vise à consolider les acquis tout en allant plus loin dans le processus de modernisation et de régionalisation de l'Institution.

### Ressources humaines

La CCG a renforcé régulièrement ses effectifs par le recrutement de collaborateurs ayant un profil répondant aux exigences des postes à pourvoir, en fonction des besoins exprimés en interne et ce, suivant une procédure de recrutement sélective et rigoureuse.

A la fin de l'exercice 2013, la CCG compte un effectif de 88 dont 62 cadres, soit un taux d'encadrement important de plus de 70%.

La CCG dispose d'un référentiel des emplois et des compétences ainsi que de fiches de postes mises à jour pour l'ensemble du personnel. En outre, la CCG a adopté le management par objectifs associé à une évaluation annuelle inspirée des meilleures pratiques managériales.

La mutation et l'évolution initiées depuis 2009 ont ainsi visé notamment à ancrer au sein de l'établissement une véritable culture assise sur de solides fondamentaux, axée sur la recherche tant

du résultat que de la qualité des prestations et ce, à travers la mise en œuvre d'instruments modernes de gestion des ressources humaines.

### Dotation en RH et nouvelle procédure de recrutement

La CCG a procédé au cours de l'année 2013 au recrutement des cadres devant prendre en charge la gestion des CAF de Casablanca, d'Oujda et de Marrakech et ce, suivant la nouvelle procédure fixée par la Primature visant à permettre plus de transparence et une plus grande équité entre les candidats. La CCG a ainsi pu s'attacher les services de cadres bancaires expérimentés, directement opérationnels et disposant d'une bonne connaissance du tissu productif et économique régional.

Enfin, il a été fait appel à la procédure de l'appel à candidatures pour le pourvoi de trois postes de responsabilité au sein des Directions Engagements Entreprise et Ressources. Cette approche conforme aux orientations des pouvoirs publics est de nature à permettre la promotion des cadres méritants en leur offrant un élément de motivation supplémentaire afin de s'investir davantage dans leurs fonctions.

### Etude sur l'organisation

Afin d'assurer les missions de l'établissement dans les meilleures conditions possibles et de renforcer l'efficacité de l'intervention de la CCG, une première réflexion sur l'organisation opérationnelle de la Caisse et sur les adaptations et réaménagements qui doivent y être apportés pour assurer l'efficacité fonctionnelle recherchée a été menée. Cette étude servira de



soubassement pour l'adaptation de l'organisation à la stratégie déclinée dans le plan de développement 2013-2016 et à la nouvelle configuration intégrant le développement régional.

## **Formation et développement des compétences**

Consciente de la nécessité de continuer à investir dans la formation, seule à même de permettre de maintenir le haut niveau d'expertise que nécessitent tant les fonctions métier que support, la CCG a consenti, au cours de l'année 2013, un effort particulier et ce, via une politique de formation dynamique en faveur des cadres afin de leur permettre de gagner en expertise tant dans les métiers traditionnels que nouveaux : partenariats publics/privé, évaluation d'entreprises...

Ainsi, la dotation dédiée à la formation a constitué en 2013 près de 3% de la masse salariale et a permis de financer plus de 15 actions de formation externe au profit de l'encadrement. En outre, il y a lieu de souligner que trois formations pointues en relation avec l'outil de cotation ANADEFI, la refonte du système d'information et du système global de gestion des risques, avec notamment un transfert de compétence, ont concerné les équipes chargées de l'évaluation des projets d'investissement, les informaticiens et les statisticiens. A ces actions, il

y a lieu d'ajouter le financement partiel de deux formations diplômantes de haut niveau dispensées en faveur de deux cadres supérieurs.

## **Evaluation de la politique RH**

La politique de gestion des ressources humaines adoptée au cours des quatre dernières années a permis à l'établissement d'effectuer un saut qualitatif important qui se remarque à travers les constatations ci-après :

- Accroissement de l'attractivité de l'établissement avec le recrutement de cadres de valeur, dont certains diplômés de prestigieuses écoles de commerce tant nationales qu'étrangères et disposant d'une expérience réussie dans les métiers en relation avec l'activité de la Caisse. En outre, des perspectives de carrière hors avancement hiérarchique via la voie « expertise » permettent une plus grande motivation et la fidélisation des cadres méritants ;
- Le turn over volontaire (lié aux démissions) atteint désormais le seuil plancher de 0% ;
- Amélioration du climat social au sein de l'établissement grâce à l'adoption de mesure d'ordre social, impactant positivement la carrière du personnel.

### 3. Système d'information

L'exercice 2013 a connu la poursuite des efforts d'informatisation tout en priorisant la couverture des métiers et l'intégration des nouveaux produits ainsi que l'acquisition et la mise en service d'équipements à même d'assurer la meilleure disponibilité possible des services. Ci-après les principales réalisations enregistrées dans ce domaine :

#### Refonte du SI

Depuis septembre 2012, la CCG s'est engagée dans un important projet de refonte et d'urbanisation de son système d'information métier « SI ». Ce projet

structurant vise la transformation du SI actuel en un système performant, intégré et parfaitement en phase avec les récentes orientations stratégiques de l'Institution. Le système cible, objet du projet et dont la réalisation devrait être achevée à fin 2014, permettra une prise en charge rapide des évolutions de l'offre de produits et des processus métiers ainsi qu'une meilleure aide à la décision et davantage d'ouverture avec les utilisateurs, les partenaires et les bailleurs de Fonds.

L'architecture cible du projet comprend les différents modules permettant ainsi l'automatisation des processus métiers et la communication avec les autres systèmes support.

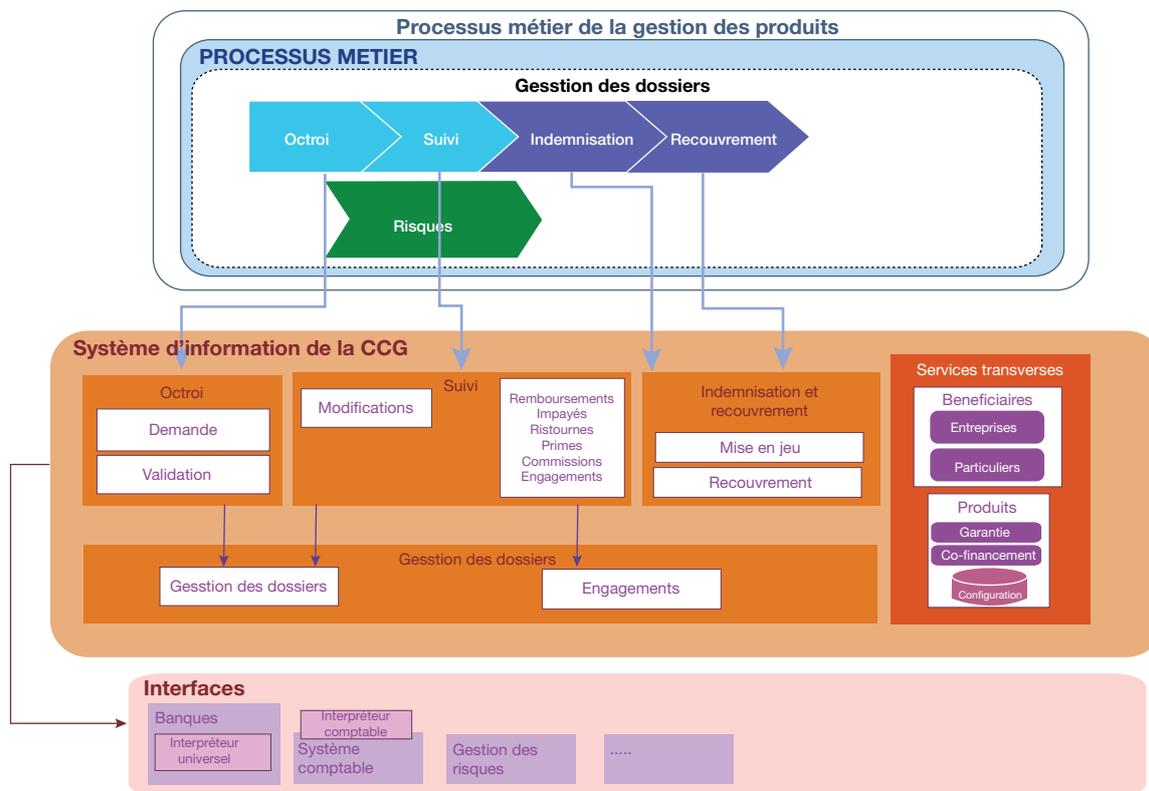


Fig1 : Architecture du SI cible

L'exercice 2013 a connu la finalisation de la phase d'analyse et diagnostic de l'existant ainsi que la phase de conception dudit projet. La phase de mise en œuvre qui porte sur les développements et tests unitaires des modules a été lancée au début du deuxième semestre de cette même année.

## Aménagement et équipement de la salle informatique

Consciente que la fiabilité et la performance des systèmes d'information dépendent fortement de la qualité des infrastructures en place, la CCG a mis en œuvre durant l'année 2013 un projet d'aménagement de la salle informatique en un espace moderne répondant aux exigences et normes internationales et permettant de sécuriser le fonctionnement des serveurs et d'assurer le support des évolutions technologiques à venir.



**Fig2 : Nouvelle salle des serveurs**

## Activité de développement spécifique et d'infrastructure

### 1. Domaine métier

Les réalisations de 2013 en matière d'application métiers ont concerné principalement l'intégration des nouveaux produits et l'amélioration des processus de traitement notamment :

- Démarrage du projet de dématérialisation du produit «Enseignement plus» ;
- Intégration des nouveaux produits «Mezzanine Export» et «Damane Export» dans le processus Octroi ;
- Amélioration du module dédié à la gestion dématérialisée de la mise en jeu de la garantie du Fond «Damane Assakane» ;
- Finalisation du module de prise en charge des flux financiers au niveau SI métier et développement d'une interface pour l'alimentation de la nouvelle application de trésorerie ;
- Assouplissement des traitements des tableaux d'amortissements du Fond «Damane Assakane» ;
- Développement du module de prise en charge des tableaux d'amortissement et des remboursements des produits de cofinancement ;
- Finalisation des développements des modules de traitement de suivi du produit «Damane Express» ;
- Développement des modules d'extraction des données pour le projet de gestion et de pilotage des risques.

## 2. Applications supports

Le plan d'action SI 2013 concernant les processus financiers avait pour objectif de finaliser l'automatisation et la fiabilisation des données tout en assurant les interfaces avec le SI métier. Ainsi, les réalisations ont porté sur :

- L'acquisition et l'implémentation d'une importante solution logicielle dédiée à la prise en charge de l'ensemble du cycle de vie des placements financiers et de la gestion de trésorerie ;
- L'acquisition et la mise en œuvre d'une solution permettant de produire les déclarations fiscales via un échange EDI avec la plateforme « Simpl IS » de la DGI.

## 3. Systèmes et infrastructure

Afin de profiter des avantages qu'offre la technologie de virtualisation en termes d'optimisation de gestion technique, de réduction des coûts et de sécurité, tout en stimulant l'efficacité et la flexibilité, un chantier de virtualisation de tous les serveurs et services en production a été entamé par l'acquisition et la mise en service de matériel approprié.

La réalisation de ce projet a réduit d'une façon directe les risques d'indisponibilité des services informatiques et permet ainsi de respecter l'engagement de service vis-à-vis des partenaires.

Dans le but d'accompagner la stratégie de l'Institution en matière de régionalisation nécessitant un déploiement informatique décentralisé et ouvert, un travail a été mené pour asseoir un ensemble adéquat d'infrastructure technique et de sécurité à même d'accompagner cette importante et ambitieuse orientation.





# INFORMATIONS FINANCIÈRES





# INFORMATIONS FINANCIÈRES

Au terme de l'exercice clos au 31 décembre 2013, la CCG a enregistré un résultat net comptable bénéficiaire de 71,33 MDH, contre 32,45 MDH en 2012. Ce résultat positif s'explique essentiellement par l'impact de l'augmentation du niveau des commissions de gestion induites notamment par le développement de l'activité du Fonds de Garantie PME (FGPME).

## A. Comptes de la CCG

### A.1- Bilan

Le total du bilan de la CCG clos au 31.12.2013 s'élève à 287 MDH contre 207 MDH l'exercice précédent, augmentation due essentiellement au résultat bénéficiaire enregistré en 2013.

L'analyse des principales rubriques de l'actif et du passif du bilan appelle le commentaire suivant :

#### • Actif :

#### Valeurs en Caisse, Banque Centrale et Trésor Public

Cette rubrique d'une valeur de 9,5 MDH correspond aux disponibilités de la CCG auprès de la TGR :

- CCG/BAD : 2 MDH
- CCG : 7,5 MDH.

#### Créances sur la clientèle :

Il s'agit de créances nettes sur la clientèle figurant au bilan de l'exercice 2013 pour 62 MDH contre 51 MDH en 2012, constituées notamment des commissions de gestion à recevoir (48 MDH) et prêts au logement (14 MDH).

#### Titres d'investissement :

Cette rubrique d'une valeur globale de 174 MDH, correspond aux placements en TCN.

#### Immobilisations incorporelles et corporelles :

La valeur nette de ces immobilisations figure au bilan 2013 pour 32 MDH.

#### • Passif :

#### Autres passifs

Cette rubrique enregistre un solde de 20,61 MDH contre 15,46 MDH l'année précédente, correspondant à des sommes dues au titre de différentes opérations de gestion (TVA, IR, Retraites, Congé payé,...).

#### Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré au titre de l'exercice 2013 une hausse nette de 71 MDH passant de 191 MDH en 2012 à 262 MDH à fin 2013. Cette



augmentation résulte de l'imputation du résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice 2013.

### A.2- Hors bilan

Depuis l'opération de transfert, les engagements de garantie donnés hors bilan de la CCG ont été soldés.

### A.3- Compte de produits et charges

L'analyse du Compte de produits et charges se présente comme suit :

### Le Produit Net Bancaire

Le PNB de l'exercice 2013 ressort à 102 MDH contre 80 MDH, une année auparavant. Cette variation nette de près de 22 MDH est due essentiellement à l'impact du niveau élevé des commissions de gestion.

### Les charges générales d'exploitation

Elle s'élèvent à 39,2 MDH contre 38,4 MDH en 2012.

En MDH

COMPTES PRODUITS ET CHARGES		
NATURE	2013	2012
<b>Produits financiers</b>	6,41	3,67
<b>Produits et intérêts sur opération avec la clientèle</b>	0,75	0,88
<b>Commission de gestion fonds</b>	95,20	75,89
<b>Charges bancaires</b>	-0,03	-0,02
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>102,33</b>	<b>80,42</b>
<b>Produits &amp; charges non bancaires</b>	3,45	2,50
<b>Charges générales d'exploitation</b>	-39,22	-38,42
<b>Impôts sur les sociétés</b>	-0,56	-0,45
<b>RESULTAT NET COURANT AVANT PROVISIONS</b>	<b>66,00</b>	<b>44,05</b>
<b>Résultat /provisions constatées</b>	6,19	-11,53
<b>Résultat non courant</b>	-0,86	-0,12
<b>RESULTAT NET</b>	<b>71,33</b>	<b>32,40</b>

### B. Comptes des fonds gérés

La CCG gère pour compte de tiers 16 fonds de garantie et de cofinancement en faveur des entreprises et des particuliers et tient, pour chacun de ces fonds, une comptabilité distincte retraçant les opérations propres inhérentes à chacun d'eux.

Les principaux indicateurs des 3 familles de fonds sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En MDH

FONDS	Engagements HB		Fonds propres		Résultat net	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>Garantie/Entreprise</b>	4.864*	6.049*	897,78	900,30	-19,33	-20,50
<b>Financement/Entreprise</b>	1.087	1.054	1.374,10	1.384,22	-12,75	1,28
<b>Garantie/particuliers</b>	23.187	25.161	1.021,35	1.172,35	-225,90	329,70
<b>TOTAL</b>	<b>29.158</b>	<b>32.264</b>	<b>3.293,23</b>	<b>3.456,87</b>	<b>-257,98</b>	<b>310,48</b>

(\*) Non compris les engagements du FGIC au titre de sa contre garantie en faveur du fonds de garantie PME.

### B.1- Les Fonds de garantie dédiés à l'entreprise

Cette famille de fonds englobe 5 mécanismes dont l'évolution des engagements, des fonds propres et du résultat net se présente comme suit :

En MDH

FONDS	Engagements		Fonds propres		Résultat net	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>FOGAM</b>	18	18	29,60	30,70	1,04	1,10
<b>FGPCJE</b>	437	383	47,58	43,44	-53,79	-4,15
<b>FGRF</b>	42	28	285,96	300	12,28	13,07
<b>FGIC</b>	20	23	5,20	3,26	-0,28	-1,93
<b>FG PME</b>	4.367	5.620	529,44	534,08	21,42	-28,59
<b>TOTAL</b>	<b>4.884</b>	<b>6.072*</b>	<b>897,78</b>	<b>911,48</b>	<b>-19,33</b>	<b>-20,50</b>

(\*) Y compris les engagements du FGIC au titre de sa contre garantie en faveur du fonds de garantie PME.

### Fonds propres

Les fonds propres de cette famille de produit ont évolué de 898 MDH à 911,48 MDH en 2013.

### Créances sur la clientèle

Cette rubrique est passée de 6 MDH en 2012 à 5 MDH en 2013. Elle est constituée notamment des commissions de garantie facturées aux débiteurs bénéficiant de la garantie et non encore encaissées.

## Portefeuille titres

Le portefeuille titres est constitué des Bons du Trésor et des Titres de propriété d'une valeur de 1.279 MDH.

## Produit Net Bancaire (PNB)

Le PNB de la famille des fonds de garantie entreprise, composé des produits des Bons du Trésor et des parts dans les OPCVM, s'élève à 84 MDH contre 65 MDH en 2012.

## Résultat net comptable

Au terme de l'exercice 2013, les fonds de garantie ont enregistré un résultat net global déficitaire de 21 MDH.

## B.2- Fonds de cofinancement en faveur des entreprises

Cette famille de fonds est composée de 9 mécanismes qui se déclinent comme suit :

En MDH

FONDS	Engagements HB		Fonds propres		Résultat net	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>RENOVOTEL</b>	19	13	116,84	122 ,00	1,60	5,17
<b>FORTEX</b>	1	1	1,46	1,38	0,01	-0,00
<b>FODEP</b>	0	0	52,54	50,96	-14,96	-10,50
<b>AUTO-EMPLOI</b>	26	26	45,25	46,68	-2,58	1,43
<b>TIC</b>	8	7	87,56	89,75	0,50	2,19
<b>RENOVOTEL 2010</b>	96	-	111,55	-	0,43	-
<b>MDM INVEST</b>	5,6	4	20,30	18,86	-2,76	-1,45
<b>EMERGENCE INVEST</b>	350	350	169,92	169,81	-0,08	-0,11
<b>TAMWIL</b>	581	653	768,68	884,78	5,09	4,55
<b>TOTAL</b>	<b>1.087</b>	<b>1.054</b>	<b>1.374,10</b>	<b>1.384,22</b>	<b>-12,75</b>	<b>1,28</b>

## Fonds propres

Ils sont passés de 1.374 MDH à 1.384 MDH. Cette variation en hausse de 10 MDH est due à l'affectation des résultats consolidés.

## Créances sur les établissements de crédit et assimilés

D'une valeur de 12 MDH contre 15 MDH en 2012, cette rubrique comprend les disponibilités de ces Fonds auprès des Etablissements de crédit.

### Créances sur la clientèle

Elles sont passées de 412 MDH en 2012 à 391 MDH en 2013 et sont constituées des encours des crédits accordés conjointement avec les banques.

### Portefeuille titres

Cette rubrique s'élève à 897 MDH contre 918 MDH une année auparavant.

### Produit Net Bancaire

Le PNB s'est établi à 27 MDH.

### Résultat net comptable

Au terme de l'exercice 2013, les fonds de cofinancement ont généré un résultat net global bénéficiaire de plus de 1 MDH.

## B.3 - Les Fonds en faveur des particuliers

Les fonds dédiés aux particuliers, désormais au nombre de trois, ont vu leurs engagements, fonds propres et résultat net évoluer comme suit :

FONDS (MDH)	En MDH					
	Engagements HB		Fonds propres		Résultat net	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>FOGALEF</b>	13.768	14.497	443	440	-2,50	-2,53
<b>Damane Assakane</b>	9.393	10.628	546	698	-224,15	331,40
<b>Enseignement Plus</b>	26	36	33	34	0,75	0,83
<b>TOTAL</b>	<b>23.187</b>	<b>25.161</b>	<b>1.022</b>	<b>1.172</b>	<b>-225,90</b>	<b>329,70</b>

### Fonds propres

Par rapport à 2012, les fonds propres ont connu une hausse de 150 MDH passant de 1.022 MDH en 2012 à 1.172 MDH en 2013. Cette augmentation s'explique notamment par l'incidence des reprises de provisions constituées sur les engagements en souffrances de DAMANE ASSAKANE qui a enregistré un bénéfice de 331 MDH contre un déficit de 224 MDH en 2012.



### **Créances sur les établissements de crédit et assimilés**

Atteignant un montant de 18 MDH, contre 32,5 MDH en 2012, cette rubrique regroupe notamment les placements en dépôt à terme auprès des Etablissements de crédit.

### **Portefeuille des titres**

Le portefeuille des titres est passé de 1.714 MDH à 1.569 MDH en 2012.

### **Produit net bancaire**

Le PNB de l'activité des fonds en faveur des particuliers a connu une augmentation de 10 MDH, passant de 68 MDH à 78 MDH en 2013.

### **Résultat net comptable**

A fin 2013, les fonds dédiés aux particuliers ont affiché un résultat net bénéficiaire de 330 MDH contre un déficit de 226 MDH en 2012, dû essentiellement à l'impact des reprises des provisions constituées sur les engagements du Fonds DAMANE ASSAKANE.



## C. Comptes agrégés

Les comptes agrégés de la CCG et des 16 Fonds gérés mettent en relief le poids économique de l'activité de garantie et de cofinancement, ainsi que l'effort financier de l'Etat en la matière.

En MDH

BILAN RUBRIQUES	COMPTES AGREGES		DONT CCG	
	2013	2012	2013	2012
Trésorerie	13,66	17,57	9,49	13,24
Créances sur établissement de crédit	34,76	67,38	0	18,58
Créances sur la clientèle	457,58	468,68	61,90	50,97
Autres actifs	213,45	169,17	9,87	10,12
Titres et valeurs investissement	3.919,36	3.992,34	174,08	85,13
Titres de participation	65,72	8,75	0	
Immobilisations	31,69	28,96	31,69	28,96
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4.736,21</b>	<b>4.752,86</b>	<b>287,03</b>	<b>207,00</b>
Autres passifs	157,44	131,25	20,61	15,46
Provisions risques et charges	858,14	1.136,84	2,65	0
Capitaux propres/ subvention-fonds publics et spéciaux	3720,64	3.484,77	263,77	191,54
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4.736,21</b>	<b>4.752,86</b>	<b>287,03</b>	<b>207,00</b>

En MDH

COMPTES PRODUITS ET CHARGES NATURE	COMPTES AGREGES		DONT CCG	
	2013	2012	2013	2012
Produit Net Bancaire	195,34	149,29	102,33	80,43
Produits d'exploitation non bancaire	3,55	2,51	3,45	2,51
Charges générales d'exploitation	41,12	41,73	39,22	38,42
Dotations aux provisions & CRE IRREC.	413,16	577,41	3,89	20,65
Rep./provisions & Récupé. créan. Amorties	674,58	266,87	10,09	9,10
Résultat non courant	-7,09	-0,03	-0,86	-0,12
Impôt sur les résultats	30,27	25,08	0,56	0,45
<b>RESULTAT NET</b>	<b>381,81</b>	<b>-225,59</b>	<b>71,33</b>	<b>32,40</b>

En MDH

FONDS	ENGAGEMENTS NETS		DONT CCG	
	2013	2012	2013	2012
Garantie/Entreprise	6.049	4.864	0	0
Cofinancement/Entreprises	287	306	-	-
Emergence Invest	284	341		
Garantie/particuliers	25.161	23.187	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>31.781</b>	<b>28.698</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# ANNEXES



# Etats Financiers de la CCG

## BILAN Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
<b>Valeurs en caisse, Banque centrale, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>9.492</b>	<b>13.251</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>0</b>	<b>18.577</b>
. A vue	-	1
. A terme	-	18.576
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>61.901</b>	<b>50.964</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	-	-
. Crédits à l'équipement	-	-
. Crédits immobiliers	14.369	12.082
. Autres crédits	47.532	38.882
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>9.870</b>	<b>10.122</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>174.074</b>	<b>85.126</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	163.607	85.126
. Autres titres de créance	10.467	-
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Créances subordonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4.976</b>	<b>1.289</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>26.713</b>	<b>27.671</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>287.025</b>	<b>207.000</b>

**BILAN**  
**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013**  
**- Suite -**

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
<b>Banque centrale, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	-	-
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
. A vue	-	-
. A terme	-	-
. Comptes à vue créditeurs	-	-
. Comptes d'épargne	-	-
<b>Dépôts à terme</b>	-	-
. Autres comptes créditeurs	-	-
<b>Titres de créance émis</b>	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
. Autres positifs	20.611	15.455
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>2.648</b>	-
<b>Provisions réglementées</b>	-	-
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>1.357</b>	<b>465</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	-	-
<b>Ecarts de réévaluation</b>	-	-
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	-	-
<b>Capital</b>	<b>410.955</b>	<b>410.955</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>-219.874</b>	<b>-278.196</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	-	<b>25.916</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>71.328</b>	<b>32.405</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>287.025</b>	<b>207.000</b>

**HORS BILAN**  
**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013**

En milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2013	31/12/2012
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

### Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013

En milliers de DH

	31/12/2013	31/12/2012
<b>I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>102.366</b>	<b>80.447</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	459	1.516
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	754	883
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	5.947	2.160
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	95.203	75.888
Autres produits bancaires	3	
<b>II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>35</b>	<b>17</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	35	17
<b>III.PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>102.331</b>	<b>80.430</b>
Produits d'exploitation non bancaire	3.447	2.525
Charges d'exploitation non bancaire	1	19
<b>IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>39.222</b>	<b>38.424</b>
Charges de personnel	26.428	25.281
Impôts et taxes	1.555	1.440
Charges externes	8.029	8.609
Autres charges générales d'exploitation	137	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	3.072	3.094

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (suite)**  
**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013**

En milliers de DH

	31/12/2013	31/12/2012
<b>V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	3.894	20.645
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	762	-
Pertes sur créances irrécouvrables	485	20.645
Autres dotations aux provisions	2.648	-
<b>VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	10.092	9.100
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	3.832	2.840
Récupérations sur créances amorties	6.260	6.260
Autres reprises de provisions	-	-
<b>VII.RESULTAT COURANT</b>	<b>72.753</b>	<b>32.967</b>
Produits non courants	280	81
Charges non courantes	1.141	196
<b>VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>71.891</b>	<b>32.852</b>
Impôts sur les résultats	562	447
<b>IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>71.329</b>	<b>32.405</b>
TOTAL PRODUITS	116.185	92.153
TOTAL CHARGES	44.856	59.748
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>71.329</b>	<b>32.405</b>

**ETAT DE SOLDE DE GESTION**  
**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013**

**I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS**

	En milliers de DH	
	31/12/2013	31/12/2012
(+) Intérêts et produits assimilés	7.160	4.559
(-) Intérêts et charges assimilées	-	-
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>7.160</b>	<b>4.559</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Commissions perçues	95.203	75.888
(-) Commissions servies	35	17
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>95.168</b>	<b>75.871</b>
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
(+) Résultat des opérations de change	-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
(+) Divers autres produits bancaires	3	0
(-) Diverses autres charges bancaires	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>102.331</b>	<b>80.430</b>
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-19
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	3.447	2.525
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1	19
(-) Charges générales d'exploitation	39.222	38.424
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>66.555</b>	<b>44.512</b>
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	8.845	-11.545
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-2.648	-
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>72.753</b>	<b>32.967</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-862</b>	<b>-115</b>
(-) Impôts sur les résultats	562	447
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>71.329</b>	<b>32.405</b>

**ETAT DE SOLDE DE GESTION**  
**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013 (suite)**

**II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

En milliers de DH

	31/12/2013	31/12/2012
<b>(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>71.329</b>	<b>32.405</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	3.072	3.094
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	2.648	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	211	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	1	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	19
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	1.205	365
<b>(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>75.634</b>	<b>35.153</b>
(-) Bénéfices distribués	-	-
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>75.634</b>	<b>35.153</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**  
**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013**

En milliers de DH

	31/12/2013	31/12/2012
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	102.366	80.447
(+) Récupérations sur créances amorties	6.260	6.260
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	3.727	2.606
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	35	17
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	1	20
(-) Charges générales d'exploitation versées	37.291	35.525
(-) Impôts sur les résultats versés	562	447
<b>I.FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>74.464</b>	<b>53.304</b>
<b>VARIATION DES :</b>		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	18.576	32.087
(+) Créances sur la clientèle	-9.819	-10.333
(+) Titres de transaction et de placement	-	16.603
(+) Autres actifs	252	-926
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dépôts de la clientèle	-	-
(+) Titres de créance émis	-	-
(+) Autres passifs	5.156	1.936
<b>II.SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>14.165</b>	<b>39.367</b>
<b>III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>88.629</b>	<b>92.671</b>
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	211	-
(-) Acquisition d'immobilisations financières	88.947	85.127
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	4.544	1.402
(+) Intérêts perçus	-	-
(+) Dividendes perçus	-	-
<b>IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-93.280</b>	<b>-86.529</b>
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	892	561
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Intérêts versés	-	-
(-) Dividendes versés	-	-
<b>V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>892</b>	<b>561</b>
<b>VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)</b>	<b>-3.759</b>	<b>6.703</b>
<b>VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>13.251</b>	<b>6.548</b>
<b>VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>9.492</b>	<b>13.251</b>

**CAISSE CENTRALE DE GARANTIE  
RESUME DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013**

En exécution de la mission prévue aux articles 47 et 72 du dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-03, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Caisse Centrale de Garantie (CCG), comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 262 409 dont un bénéfice net de KMAD 71 328.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Caisse Centrale de Garantie (CCG) au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 30 avril 2014

**MAZARS Audit et Conseil**

Kamal Mokdad  
Associé Gérant



**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
101, Bd. Abdelmoumen  
20360 CASABLANCA  
Tél. : 0522 423 423 (L.G)  
Fax : 0522 423 400